



## EDITO

Notre Association a su franchir la fin 2022 malgré les conflits dont l'Assemblée générale du 11 juin fut le malheureux symbole, malgré aussi des finances en déficit à cause de trois dettes majeures.

La « réunion débats » du 5 novembre 2022 a vu se renouer dans une ambiance sereine et fructueuse les liens entre adhérents(es), salariés(es) et administrateurs (trices).

Cette fois, le samedi 11 février 2023 une Assemblée Générale Extraordinaire a pu installer les quelques modifications structurelles nécessaires.

Ainsi, trois articles changent nos statuts pour conforter l'avenir de Sologne Nature Environnement.

L'un pour ré-obtenir l'agrément " Jeunesse et Education populaire " afin de perpétuer ce socle fondamental de sensibilisation en intégrant des mineurs de plus de seize ans jusque dans la gouvernance de l'Association.

Un autre pour diminuer le nombre de pouvoirs (ou de procurations) par adhérent votant en présentiel, limitant à 2, au lieu de 5, cet ajout de voix à distance.

Le troisième pour recadrer le processus des votes de l'Association, à la majorité plus une des voix exprimées après déduction des votes blancs, nuls ou d'abstention. Ce principe étant établi et inscrit dans nos statuts, nous affinerons un protocole électoral complet à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Notre cagnotte « SNE mon amour » (en clin d'œil à Denis Cheissoux), additionnée de quelques donations en mécénat, franchit la barre des 10 000 euros à mi-février.

Nous remercions chaleureusement la cinquantaine de contributeurs(rices) de leur plein soutien.

Au cours de ces derniers mois et de ceux à venir, nous continuons et continuerons à défendre le monde vivant et sa biodiversité comme biens communs, dont nous faisons partie intégrante.

La faune et la flore ne relèvent pas plus d'une propriété que l'air ou l'eau tant leurs intrications complexes font la splendeur de notre planète. En altérer une parcelle et tout se dérègle.

*Etienne Verschueren,*  
Président de Sologne Nature Environnement.

## Sommaire

EDITO ..... 1

ACTUALITÉS ..... 2

Cop 15 Biodiversité..... 2

8 Français sur 10 réclament un dimanche sans chasse ..... 3

Energie : laissons une chance aux jeunes de donner leur avis..... 3

Débat public sur l'énergie confisqué : lettre ouverte au Président de la République et au Président du Sénat..... 5

FAUNE & FLORE..... 7

Bilan de nidification des oiseaux..... 7

Bilan dénombrement des oiseaux (Wetlands) ..... 9

Tout simplement, merci !..... 10

ANIMATION ..... 11

Comment la pédagogie peut sauver le monde ..... 11

Retour sur une rencontre inoubliable..... 13

VIE DE L' ASSOCIATION..... 14

Les travaux de recherche d'Aurélien Cohen ..... 14

SNE passe à la Radio !..... 15

Les commissions ..... 16

Les membres du CA..... 17

Participation aux réunions..... 17

AGENDA..... 18

COMITÉ DE RÉDACTION ..... 20

## COP15 Biodiversité : un accord en trompe-l'œil ?

*Après deux semaines de négociations, la 15e conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique s'est terminée ce lundi à Montréal avec l'adoption d'un nouveau cadre mondial pour la biodiversité à l'horizon 2030. Comme pour d'autres sommets internationaux, on n'imaginait pas qu'il s'achève sans un accord, quel qu'il soit, puisque les Etats ne pouvaient en repartir en envoyant aux peuples de la planète un message d'irresponsabilité totale. Un accord a donc été présenté : la rigueur oblige à dire qu'à peu près tout reste à faire pour passer aux actes, que ce soit en France, en Europe ou ailleurs. Analyse de France Nature Environnement.*



Les discussions crispées autour de deux points clivants des séquences génétiques numérisées et de la mobilisation des ressources financières auront détourné l'attention des objectifs plus ambitieux qu'il aurait fallu adopter si l'on avait sincèrement voulu s'appuyer sur les travaux de l'IPBES pour finaliser un Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal. Après des négociations théâtralisées par un jeu d'acteur qui ne devrait laisser personne dupe, la présidence chinoise est finalement venue proposer un texte de compromis qui contient 4 objectifs et 23 cibles à 2030 pour construire d'ici 2050 un mode de vie « en harmonie avec la nature », selon la nouvelle phraséologie.



Nous saluons néanmoins l'adoption de ce cadre stratégique qui, bien que très fragile, donne un cap commun et de long terme pour préserver et restaurer la nature, puisque les constats sont posés publiquement et que des objectifs sont désignés afin non seulement de stopper l'effondrement de la biodiversité mais aussi d'apporter des solutions concrètes pour limiter les effets du dérèglement climatique, assurer la sécurité alimentaire et garantir le bien-être et la santé de notre société. De même, il faut souligner positivement que la mention du « rôle majeur des peuples autochtones et des communautés locales » a été finalement retenue, bien que sa portée ne soit nullement garantie à ce stade.

### ▲ Un « moment Montréal » ?

À y regarder de plus près, ce cadre mondial non contraignant est avant tout une actualisation des objectifs d'Aïchi de 2010, qui ne prend en compte que trop partiellement les nouvelles connaissances de ces dernières années sur l'état catastrophique de la biodiversité et les enseignements des échecs des plans stratégiques précédents.

En effet, si les Etats se sont accordés sur un cadre de suivi visant à évaluer régulièrement les progrès et à adapter au besoin le cadre mondial, le mécanisme de redevabilité est faible, avec uniquement une invitation à élaborer des plans d'actions nationaux et à faire deux rapportages en

2026 et 2029.

Par ailleurs, les 23 cibles sont chiffrées uniquement pour 6 d'entre elles et laissent souvent des portes ouvertes aux pressions, même si des solutions alternatives sont mises en avant. Ainsi, les possibilités « d'exploitation durable » au sein des 30 % d'aires protégées visées, qui permettent des exploitations minières ou des forages, mais aussi des prélèvements halieutiques ou forestiers, augurent mal de l'ambition nécessaire pour ces aires protégées. En outre, il n'est plus question d'engagements clairs de réduction de l'usage des pesticides et substances chimiques, mais de diminuer de moitié le « risque global des pesticides et produits chimiques très dangereux »... Chaque mot renvoyant à une définition et une bataille d'expertise, il y aura nécessairement une application tardive, voire aléatoire pour ce genre de cibles.

Enfin, quand on voit que l'objectif de baisser de 50 % l'empreinte écologique des productions et consommations d'ici à 2030 n'a pas été retenu et que la baisse des subventions néfastes cible un faible « au moins 500 Md\$ par an d'ici à 2030



», sans mécanisme de redevabilité (alors qu'on estime qu'il y en a au moins 3 fois plus aujourd'hui), il est légitime de s'interroger sur la capacité de cet accord à engager les transformations nécessaires.

« Restaurer, gérer et interconnecter les espaces et réellement protéger les espèces – pas que sur le papier – demandera d'être cohérent et exigeant. Il n'y aura de « moment Montréal » qu'à la condition que les Etats suppriment l'ensemble des financements néfastes pour la biodiversité et transcrivent l'accord mondial dans des feuilles de route adaptées aux enjeux signalés par l'IPBES, financées et opérationnelles. Pour l'Union Européenne cela doit commencer avec le projet de loi de restauration de la nature mis en discussion aujourd'hui à Bruxelles et également se traduire dès le 1er semestre 2023 en France avec une Stratégie Nationale pour la Biodiversité conséquente et aux effets concrets aussi rapides que possible », estime Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement.

Publié le 20 décembre 2022

## 8 Français sur 10 réclament le dimanche sans chasse



© France Nature Environnement

**78 %** : c'est une écrasante majorité de Françaises et de Français qui se disent favorables au dimanche sans chasse selon un sondage IFOP réalisé par sept associations de protection de la nature. Ils sont 70 % à ne pas se sentir en sécurité en période de chasse, et pour cause, depuis septembre les accidents de chasse ont fait autant de victimes parmi les non-chasseurs (18 dont 1 mort) que parmi les chasseurs (17 dont 2 morts). La solution du dimanche sans chasse est plébiscitée, et ce depuis plusieurs années.

Avec une quinzaine d'associations, nous avons adressé en novembre [une lettre ouverte au Président de la République](#) demandant deux jours sans chasse dont le dimanche, lettre restée sans réponse à ce jour. Des annonces concernant la sécurisation de la chasse sont prévues le 9 janvier prochain : l'instauration du dimanche sans chasse serait une excellente résolution en ce début d'année 2023 !

[Lire le communiqué de presse](#)

[Consulter les résultats du sondage](#)

Publié le 2 Janvier 2023

## Energie : laissons une chance aux jeunes de donner leur avis

*Ce mardi au Sénat débutera l'examen d'un projet de loi de relance du nucléaire. Deux jours plus tard commencera le forum des jeunes, organisé par le Gouvernement, avec 200 jeunes tirés au sort, pour leur demander leur avis sur l'avenir énergétique de la France. On peut s'interroger sur la crédibilité qu'aura ce nouvel exercice démocratique si, au même moment, les Sénateurs votent une loi coupant court au débat ?*

### Une concertation et des questions

Un débat public est actuellement organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), conformément à la loi sur la construction de nouveaux réacteurs nucléaires. Une des premières questions posées est la suivante : avons-nous besoin d'un nouveau programme nucléaire ?

En parallèle, [une concertation publique](#) plus large, intitulée « Notre avenir énergétique se

décide maintenant », est en cours pour « permettre à chacun de s'exprimer sur les conditions de réussite et les mesures prioritaires à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. ». Outre la possibilité pour chacun de contribuer en ligne, des réunions ont été organisées dans toute la France pour faire remonter les préférences des Français-es sur le sujet. C'est sur la synthèse de ces contributions, issues du site internet et des réunions, que 200 jeunes, tirés au sort, travailleront pendant 4 jours lors de [ce forum des jeunes](#). Le fruit de leur travail





© France Nature Environnement

sera versé au débat parlementaire, pour alimenter les travaux sur le futur projet de loi de programmation de l'énergie qui sera voté au second semestre 2023.

## ▲ Un projet de loi qui coupe court à la prochaine loi de Programmation

« Votre avis compte ! » précise le site internet où les Français-es sont invités à donner leur avis. Et pourtant, avant même de savoir si oui ou non les Français souhaitent la relance d'un nouveau programme nucléaire, un projet de loi scandaleux pour favoriser cette relance est mis à l'ordre du jour du Parlement.

Pour Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement « **Le message envoyé par ce projet de loi est « peu importe le résultat de la concertation et du débat public en cours, le Gouvernement fera ce qu'il a décidé de faire** ». Son examen relève du passage en force en outrepassant les règles de démocratie environnementale et la loi actuelle qui vise une réduction de la part du nucléaire (et pas une relance), ainsi qu'en anticipant sans vergogne le processus d'élaboration de la prochaine loi de programmation Energie Climat. C'est une marque de mépris pour les citoyens et les parlementaires. Nous demandons le report du projet de loi de relance du nucléaire. Si, suite à la consultation des citoyens, la loi de programmation acte une relance du nucléaire, il sera alors temps d'examiner ce texte de mise en œuvre. Pas avant !

## ▲ Tous concernés par le futur mix énergétique, mais les jeunes en premier lieu

La définition de notre politique énergie-climat, et en particulier le choix de notre mix énergétique et

de nos modes de vie, est une décision structurante pour notre société car l'énergie est un bien essentiel, que nous utilisons quotidiennement, dont on ne peut se passer (chauffage, déplacements, cuisine...). Nous sommes donc tous concernés, en particulier les plus précaires. Nos modes de vie futurs seront conditionnés par ce choix. Et si de nouveaux réacteurs sont construits et/ou si les réacteurs existants fonctionnent au-delà de 50 ans, voire 60 ans, cette décision aura un impact majeur en termes de coût de l'électricité, de sûreté et de sécurité pour l'ensemble des citoyens.

## ▲ Mais les jeunes en premier lieu !

Nous sommes tous concernés par l'énergie. Mais les jeunes le sont tout particulièrement. En effet, étant donné les coûts de construction et d'entretien des infrastructures énergétiques, notamment nucléaires, le choix de demain conditionnera au bas mot les investissements des 30 prochaines années, au détriment des investissements dans la sobriété et les énergies renouvelables. De plus, selon les chiffres d'EDF, un hypothétique nouvel EPR (Réacteur pressurisé européen) ne démarrera pas avant 2037 au mieux, bien trop tard au regard de l'urgence climatique.

Adeline Mathien, cheffe de projet énergie de France Nature Environnement, rappelle : « Ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui devront faire face demain aux conséquences d'une relance du nucléaire décidée en 2023. C'est l'argent de leurs impôts qui sera siphonné, c'est leur sécurité qui sera mise en danger, et c'est eux qui devront faire face aux déchets radioactifs puisque nous ne savons toujours pas comment les gérer, ni quoi faire de sérieux avec ceux déjà produits. Il est donc légitime de leur donner voix au chapitre, avec des informations non biaisées et de le faire de manière sincère, sans adopter une loi dans leur dos en même temps. »

## ▲ Pour aller plus loin :

[Kit de survie aux arguments nucléaires](#)

[Le récent sondage de FNE sur les connaissances des Français-es sur le nucléaire](#)

[Cahier d'acteur FNE pour le débat public](#)

Publié le 16 Janvier 2023



# Débat public sur l'énergie confisqué : lettre ouverte au Président de la République et au Président du Sénat

Mardi 24 janvier 2023, les sénateurs ont voté en première lecture un projet de loi visant à accélérer les procédures pour la construction de nouvelles centrales nucléaires. Ceci alors même qu'un débat public est en cours pour éclairer les choix d'une relance ou non de la France dans cette filière et qu'une consultation plus large sur le mix énergétique vient de se terminer en toute confidentialité, sans que les conclusions des garants ne soient encore connues. Pour FNE, ces faits s'inscrivent dans un déni flagrant de démocratie et des lois en vigueur : nous interpellons donc le Président de la République et le Président du Sénat par une lettre ouverte, à retrouver ci-dessous.



## ▲ Lettre ouverte au Président de la République et au Président du Sénat

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Président du Sénat,

Le vote prévu cet été de la loi de programmation quinquennale de l'énergie et du climat, qui doit fixer le cap pour la production d'énergie dans notre pays pour les 5 prochaines années aurait pu, aurait dû être l'occasion d'un grand débat sur notre avenir énergétique, et notre avenir tout court, tant la question de l'énergie va façonner le type de société que l'on va construire, sa durabilité et sa résilience.

L'occasion était à la fois magnifique et immanquable. Vous l'avez pourtant manquée.

Magnifique et immanquable car la demande sociétale pour ce type de débat est forte, profonde, intense et que le besoin de pédagogie est essentiel pour éclairer nos concitoyens sur un sujet aussi complexe que l'énergie, et dont ils et elles ont longtemps été tenus à l'écart. Parce que la prise de conscience de la fragilité de notre modèle de société est largement majoritaire dans notre pays. Parce que la parole des scientifiques qui montre l'absolue nécessité de sortir des énergies carbonées et de réduire notre empreinte environnementale rapidement, drastiquement porte enfin. Parce que des acteurs majeurs de l'énergie, RTE, l'ADEME notamment, votre bras armé de la transition énergétique, ont proposé différents scénarios possibles conduisant à différents types de sociétés, sur lesquels il est aisé de construire un débat. Nous devrions tous les étudier, peser le pour et le contre, et en discuter. Parce qu'il n'y a plus un moment à perdre pour mettre en œuvre les changements immenses qui assureront un avenir à notre humanité et notre civilisation. Parce qu'aussi, nous disposons de recul et de retour d'expérience, sur l'ensemble des sources d'énergies disponibles : les renouvelables avec notamment les exemples de nos voisins européens, tellement en avance sur la France, puis le nucléaire avec les retours d'expérience de 50 années d'exploitation de réacteurs civils en France, de travaux sur la gestion des déchets et de 20 années de tentatives de mise en service des EPR qui interrogent.

Bref, nous avons, vous aviez toutes les cartes en main pour prendre le temps du partage et de l'échange d'information, du débat et de la construction du consensus. Et appuyer vos décisions sur ce consensus.

*On a pu croire que c'était la voie qui avait été choisie. Il y a eu le Conseil National de la Refondation qui aurait pu être le lieu de ce débat. Il y a eu la Commission Nationale du Débat Public qui a lancé, valeureusement, et dans une triste indifférence, ses travaux, dont, pourtant, les comptes-rendus préliminaires sont riches des grandes interrogations de nos concitoyens et concitoyennes. Il y a eu aussi cette consultation nationale sur le mix énergétique, menée dans la plus grande confidentialité et conclue par un mini-débat Jeunesses à la mise en œuvre discutable, qui vient de se terminer, en catimini, alors que c'est justement cette jeunesse qui va devoir gérer les conséquences des décisions prises ou non aujourd'hui.*

*C'était l'occasion, collectivement, de se projeter dans l'avenir. D'imaginer, en s'appuyant sur les travaux des scientifiques et des organismes spécialisés, les futurs possibles, à 10, 15, 20, 50 ans. De comparer ces possibilités d'avenirs, en fonction des décisions prises aujourd'hui.*

*Vous avez choisi une autre voie. Au lieu d'appuyer ces débats et de vous appuyer sur eux, vous avez choisi d'en faire fi. Le vote de mardi au Sénat du projet de loi d'accélération des énergies nucléaires rend caduc le débat. Rend caduc la révision de la loi de programmation de l'énergie et du climat. Les jeux sont faits. Dans l'entre-soi. Dans l'indifférence du travail de la CNDP et de ceux qui y ont donné de leur temps et de leur expertise. En catimini. Circulez ! Il n'y a rien à voir.*

*Nous, à France Nature Environnement, avec nos 9 000 associations affiliées partout en France et 900 000 membres, nous avons participé aux débats organisés par la CNDP sur une grande partie du territoire. Nous avons pris le temps de travailler nos contributions, de les exposer, d'écouter et débattre avec celles et ceux qui portaient des visions différentes, voire antagonistes. Nous avons participé à construire un corpus riche et passionnant qui aurait pu servir, qui devrait servir de base à la décision et à l'action politique. Dans une démarche politicienne de verticalité surannée, vous l'avez superbement ignoré.*

*Nous continuerons à participer au débat jusqu'à son terme. Parce que nous croyons viscéralement aux vertus du débat démocratique. Parce que le peuple peut et doit décider de son avenir énergétique. Parce que nous savons aussi que le sujet est trop important, va affecter trop profondément la vie des Françaises et des Français pour que vous puissiez passer outre leur avis.*

*Parce que nous savons finalement que mépriser les citoyens et les citoyennes est voué à l'échec. Que votre démarche, au lieu d'accélérer les choses, aboutira à devoir remettre dans quelques mois, quelques années, l'ouvrage sur le métier et à recommencer un véritable et sincère processus de construction d'un consensus sur notre avenir énergétique, et notre avenir tout court. En ayant simplement gâché quelques précieux mois, quelques précieuses années qui risquent de peser lourd dans notre sprint contre la montre du dérèglement climatique, de l'érosion de la biodiversité et plus généralement du dépassement inconsidéré des limites planétaires.*

*Avec l'espoir que vous saurez entendre le besoin d'implication de nos concitoyen.nes dans ce débat essentiel, et que vous saurez donc remettre le processus dans le bon ordre : 1. Débat 2. Programmation quinquennale. 3. Mise en œuvre,*

*Au nom de nos 900 000 membres, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Président du Sénat, en l'expression de nos salutations les plus républicaines.*

Arnaud SCHWARTZ  
Président de France Nature Environnement  
Publié le 27 Janvier 2023



# FAUNE & FLORE DE SOLOGNE

## Le bilan de la nidification des oiseaux patrimoniaux pour 2022 !



Grèbe à cou noir © Sologne Nature Environnement

**Grèbe à cou noir :** Mauvaise année avec 60 couples nicheurs sur 9 sites (contre 172 sur 11 sites en 2021). Les niveaux d'eau, très faibles cette année, n'ont pas été favorables à la nidification : 2 nids à Mur-de-Sologne, 11 à Lassay-sur-Croisne, 1 à Neung-sur-Beuvron, 37 à Marcilly-en-Gault (3 sites), 4 à Saint-Viâtre, 2 à Pruniers-en-Sologne, 3 à Romorantin-Lanthenay.

**Grand Cormoran :** Effectifs classiques avec 145 nids comptabilisés sur deux sites (contre 196 nids comptés sur 4 sites en 2021) mais la colonie de Saint-Viâtre n'a pu être comptabilisée : 62 à Marcilly-en-Gault et 83 à Vernou-en-Sologne.

**Spatule blanche :** Pas de preuve de nidification.

**Butor étoilé :** Pas de chanteur ni de reproduction constatée, mais un individu a été observé le 23 avril à Cerdon.

**Blongios nain :** 2 couples étaient présents à Cerdon. Plusieurs autres observations sans nidification certaine sont à noter pendant la période de reproduction : 1 individu à Saint-Romain-sur-Cher (même site qu'en 2020) et un à Neung-sur-Beuvron.

**Grande Aigrette :** Aucune preuve de reproduction.

**Héron pourpré :** Année moyenne avec 20 à 21 couples sur 7 sites (contre 10 à 12 nids sur 6 sites en 2021) mais la colonie principale de l'espèce n'a pas pu être recensée de manière exhaustive : 4 à Cerdon, 2 à Neung-sur-Beuvron, 3 à Veilleins, 3 à Marcilly-en-Gault, 2 à Chémery, 1 possible à Neung-sur-Beuvron et la colonie de Saint-Viâtre a été estimée à 6 couples environ.

**Bihoreau gris :** Année avec de faibles effectifs, avec 52 nids sur 4 sites (contre 66 nids sur 6 sites en 2021) : 14 à Saint-Viâtre, 3 à Neung-sur-Beuvron, 26 à Veilleins, 9 à Fontaines-en-Sologne.

**Aigrette garzette :** Année moyenne avec 27 nids sur 7 sites (contre 22 nids observés sur 7 sites en 2021) : 1 à Vernou-en-Sologne, 8 à Saint-Viâtre, 1 à Brinon-sur-Sauldre, 1 à Neung-sur-Beuvron, 9 à Veilleins, 2 à Fontaines-en-Sologne, 5 à Chémery.

**Héron garde-bœuf :** Effectifs toujours importants (avec 180 nids sur 4 sites) après l'année record de 2021 (191 nids comptés sur 7 sites) : 2 couples à Saint-Viâtre, 114 à Veilleins, 24 à Fontaines-en-Sologne et 40 à Chémery.

**Sarcelle d'été :** Très bonne année avec 6 couples installés sur 5 sites avec une production d'au moins 22 jeunes (6 couples en 2021) : 1 couple à Marcilly-en-Gault, 1 à Nouan-le-Fuzelier produisant 6 jeunes, 2 couples à Chémery (16 jeunes), 1 à Loreux, 1 à Billy.

**Nette rousse :** Année exceptionnelle pour la nidification de l'espèce en Sologne : 7 couples ont produit de 30 à 37 jeunes. La première et unique nidification de l'espèce (avec succès) remontait à 2007 avec deux couples pour 7 jeunes : 1 couple à Argent-sur-Sauldre, 6 couples à Pontlevoy produisent 30 à 37 jeunes.

**Aigle botté :** Année importante avec 13 couples (contre 8 aires connues en 2021) : 8 couples à Chambord, 2 couples en forêt de Boulogne, le couple dans les Bois de Saint-Lomer est en échec, le couple dans le Controis-en-Sologne est aussi en échec (à cause de la grêle du 19 juin) et 1 couple est présent à Billy.



Blongios Nain © Frédéric Pelsy



Héron Pourpré © Frédéric Pelsy



Héron Garde-Boeufs © SNE



Aigle Botté © SNE



**Busard des Roseaux :** Enfin une donnée de reproduction en Sologne (après une absence de 9 ans !). Un couple a construit et probablement pondu à Cerdon, mais il est en échec. En limite de Sologne, le couple de Pontlevoy est présent mais ne semble pas avoir réussi sa nidification. Deux autres couples sont présents à Marcilly-en-Gault et à Chémery.

**Milan noir :** Au moins 10 couples élèvent au moins 7 jeunes (5 à 6 couples en 2021) : 2 à Marcilly-en-Gault, plusieurs à Villeherviers, plusieurs à Soings-en-Sologne, 1 à Chémery, 2 à Fontaines-en-Sologne, 1 à Chambord, 1 à Loreux, 1 à Pruniers-en-Sologne. L'espèce est en nette progression et de très nombreux couples doivent nous échapper car aucune recherche spécifique n'est menée.

**Balbusard pêcheur :** L'espèce continue sa progression.

**Elanion blanc :** Un couple (le même que celui de Thenay de 2021 ?) à Pontlevoy élève deux nichées avec succès, de 2 jeunes chacune à chaque fois.

**Echasse blanche :** 2 mâles et 5 femelles ont construit 2 nids à Billy. Aucun jeune n'est produit. Un couple a pondu à Neung-sur-Beuvron, mais sans succès également.

**Mouette rieuse :** La plus mauvaise année jamais enregistrée pour l'espèce avec 319 à 321 couples sur 7 sites (contre 1060 couples sur 13 sites en 2021) : 193 à 194 à Saint-Viâtre (2 sites), 31 à Marcilly-en-Gault (3 sites), 94 à 95 à Pruniers-en-Sologne et 1 à Lassay-sur-Croisne. L'espèce est en déclin constant depuis plusieurs décennies. Les niveaux d'eau très faibles cette année ont impacté très fortement la nidification de l'espèce.

**Mouette mélanocéphale :** Aucune nidification.

**Guifette moustac :** Année moyenne avec 236 nids sur 4 sites (contre 389 nids sur 6 sites en 2021) : 50 nids à Mur-de-Sologne, 5 à Nouan-le-Fuzelier, 112 à Millançay et 69 à Marcilly-en-Gault. Les niveaux d'eau très faibles ont poussé de nombreux couples à abandonner leur nidification en cours (au moins 113 couples recensés dans ce cas).

**Guifette noire :** Aucun indice de reproduction.

**Sterne pierregarin :** Aucun nicheur.

**Guêpier d'Europe :** Année avec des effectifs classiques, avec 21 à 24 couples (contre 18 à 20 couples en 2021) : 18 à 21 à Sassay (2 sites) et 3 à Soings-en-Sologne.

**Cisticole des joncs :** L'espèce continue sa progression : 29 chanteurs ont été contactés (23 en 2021) à Vernou-en-Sologne, Billy, Marcilly-en-Gault, Saint-Viâtre, Neung-sur-Beuvron, Chambord, Romorantin-Lanthenay, Chémery, Veilleins, Saint-Romain, Mehers, Cy-en-Sologne, Soings-en-Sologne.

**Bouscarle de Cetti :** L'espèce continue sa progression également, avec 48 chanteurs (contre 34 chanteurs répertoriés en 2021) à Fontaines-en-Sologne, Soings-en-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Chémery, Saint-Viâtre, Marcilly-en-Gault, Chambord, Billy, Romorantin-Lanthenay, Bauzy, Fresnes, Millançay, Saint-Romain, Loreux, Pruniers-en-Sologne, Pontlevoy, Mehers.

**Rousserolle turdoïde :** Année classique désormais pour l'espèce avec 3 couples à Cerdon sur le site habituel depuis 2016.



Balbusard Pêcheur © SNE



Mouette Rieuse © SNE



Guifette Moustac © SNE



Guêpier d'Europe © SNE



Rousserolle Turdoïde © Frédéric Pelsy

Frédéric Pelsy,  
Adhérent-Bénévole de Sologne Nature Environnement.

*Merci à tous les observateurs pour la transmission de leurs données : Christian Gambier, Didier Hacquemand, Mathieu Mabilleau, OFB, Alain Pollet, Alexandre Roubalay, Maurice et Eva Sempé.*



# Bilan du dénombrement des oiseaux d'eau hivernants (Wetlands International) pour 2022

Ce dénombrement annuel des oiseaux d'eau hivernants est coordonné par l'association Wetlands International et la LPO pour la France.

Bien qu'un nombre réduit de personnes ait participé cette année, nous avons quand même maintenu notre engagement et, comme chaque année à la mi-janvier, nous sommes partis sur les étangs de Sologne pour réaliser ce comptage.

En Sologne, 27 étangs ont été choisis parmi les plus significatifs pour être intégrés à ce dénombrement à partir de 1994. D'autres sites, comme les bords de Loire du Loir-et-Cher et l'étang de Sudais à Pontlevoy, sont également suivis. Loir-et-Cher Nature et les gardes de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) participent sur certains sites. Eva Sempé coordonne le recensement pour l'ensemble du Loir-et-Cher.

## Nombre de participants :

Cette année, 28 personnes étaient au rendez-vous et ont participé au comptage le dimanche 15 janvier 2023 ; 20 de Sologne Nature Environnement, 5 de Loir-et-Cher Nature et 2 de l'OFB.

Un grand MERCI à tous les participants pour leur contribution.

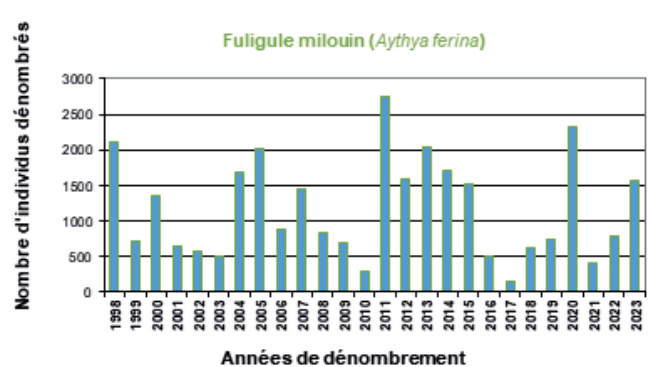
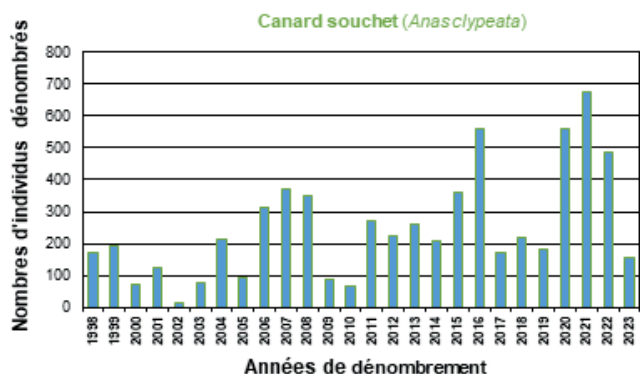
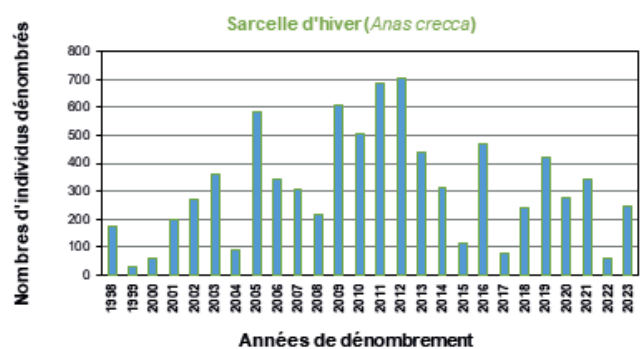
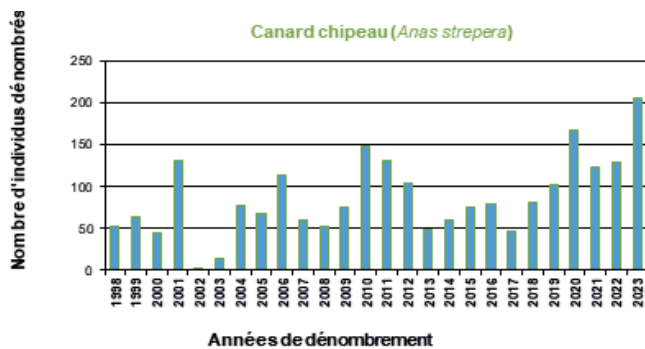
## Nombre d'étangs comptés :

Afin de profiter pleinement de cette mobilisation annuelle, nous complétons chaque année cette liste « obligatoire » de 27 étangs (et les bords de Loire) par une liste complémentaire d'autres étangs facultatifs – 27 autres étangs supplémentaires ont été dénombrés en 2023. Donc, une totalité de 54 étangs ont été recensés par trois groupes de compteurs cette année. Cela nous permet d'alimenter notre base de données et ainsi de mieux comprendre la dynamique de répartition des oiseaux hivernants dans l'espace solognot, selon l'utilisation des étangs (fréquence des pêches, des assecs, chasse, etc.).

## Résultats :

Les conditions climatiques n'étaient pas optimales, avec un redoux la semaine avant la date du comptage, entre deux périodes plus froides. Les oiseaux plus nordiques manquaient à l'appel et même les Canards siffleurs, Canards pilets et Canards souchets n'étaient présentes qu'en effectifs très faibles. Seuls les Canards chipeaux étaient plus nombreux.

Ci-dessous des graphiques qui montrent l'évolution de quatre espèces de canards entre 1998 et 2023.



Eva Sempé,  
Chargée de mission naturaliste



# Merci, tout simplement !

*Un petit mot d'au revoir. Arrivé en octobre 2019, je quitte SNE après plus de trois années denses et formatrices. Après ces années loin de mes attaches, il est temps de retrouver une vie plus simple à partir de la mi-mars. Je prends la suite de Juliette Dané que vous avez bien connue, qui succédait elle-même à Caroline et Christelle. J'avais sur ce poste des projets environnementaux (Objectif Climat 2030...) et naturalistes (inventaire flore, Objectif Mares...). Avec le contexte sanitaire, nous avons malheureusement eu moins l'occasion de nous croiser que mes prédécesseurs.*

Je remercie :

Les financeurs, élus et techniciens des collectivités partenaires, pour leurs actions et leur intérêt pour SNE, ses actions et donc pour l'environnement.

SNE pour ce poste qui m'a permis d'acquérir plus d'expérience et de compétences.

Mes collègues à SNE, stagiaires et CDD pour leur travail, pour ce que j'ai pu apprendre en travaillant avec eux et pour l'investissement supplémentaire actuel.

Mes collègues des autres associations pour leur action et les échanges sur les projets régionaux.

Les adhérents qui m'ont prêté main forte, certains à plusieurs reprises et parfois à l'improviste, même pour les coups de main les moins évidents.

Les membres du comité d'administration (CA) et tout particulièrement Étienne Verschuieren, l'actuel président de SNE, pour son action remarquable et méritante, entre autres. Menée une association ce n'est pas rien.

Enfin je vous remercie tous d'être adhérents et donc de consolider SNE par votre acte d'adhésion, pour votre acte de vote aux assemblées générales (AG), pour ceux qui se sont mobilisés, pour ceux qui le peuvent par le temps donné chacun à sa manière, tout aussi important. Je vous souhaite de beaux moments à SNE, avec toute l'ouverture d'esprit, la bienveillance, l'écoute et l'effort de travailler ensemble qu'impliquent vraiment l'environnement et l'associatif.



Journée des adhérents 2022 © SNE



Chantier Mare © SNE



Jean-Baptiste Bouffette,  
Chargé de mission naturaliste.

# ANIMATION

## Comment la pédagogie peut sauver le monde !

*Qu'on se le dise, la fin du monde est proche. Pas convaincu ? Je vous laisse écouter la radio, lire les journaux, ou pire allumer la télévision. Non, toujours pas ? Un petit coup de BFM devrait vous faire changer d'avis ☐ Et je ne vous parle pas simplement du prix du carburant, de l'électricité ou d'une énième pénurie de papier toilette, mais de sujets un peu plus sérieux. La guerre en Ukraine, les tensions de plus en plus fortes en mer de Chine, la montée du populisme, et, cerise sur le gâteau (si je puis dire), une possible guerre nucléaire. 2023, nous voilà !*

*Alors, elle est pas belle la vie !?*

*On en convient donc, l'époque n'est pas aux balades insouciantes, barbe à papa dans la main gauche et Imagine de John Lennon dans l'oreillette. Alors pourquoi donc ce titre ? La pédagogie vous connaissez, mais de là à dire qu'elle peut sauver le monde... comment dire... c'est au mieux un titre pu\*\* à clic, au pire mensonger.*

**Laissez-moi vous prouver le contraire. Ou comment la pédagogie peut être utilisée comme une arme pour changer le monde.**

### ▲ Si j'étais un dictateur, voilà ce que je ferai

Imaginez un peu. Vous êtes un dictateur ou une dictatrice. Vous souhaitez imposer votre vision du monde et faire de la population des sujets dociles et productifs. Comment faire ? Appuyer sur le bouton « éducation » bien sûr ! Il n'y a qu'à ouvrir les livres d'histoire pour comprendre que l'éducation est le moyen numéro un pour influencer le monde. Ainsi, dans le système éducatif de l'Allemagne Nazi, les enfants n'apprennent pas à penser mais à être. Hitler nous donne ici sa vision de l'éducation : « Il y apprendra à se taire et à accepter les réprimandes même injustifiées ». Beau programme. Sous Franco, on éduque des jeunes mères et non des écolières. Et on pourrait multiplier les exemples avec le régime cubain des années Castro, celui de l'URSS ou de la Chine maoïste.

Le point commun entre ces régimes ? Ils utilisent bon an mal an la même méthode pédagogique ! L'endoctrinement par le discours unique, la survalorisation des comportements jugés bons, l'humiliation et la sortie du collectif pour celles et ceux qui osent adopter un discours ou des comportements différents. Ce qui est horrible, c'est que ces méthodes ont prouvé leur efficacité.

### ▲ Alors oui, la pédagogie peut – ici pour le pire – changer le monde.

Fort heureusement, vous n'êtes pas un dictateur (enfin j'espère). Aujourd'hui, c'est une éducation émancipatrice qui domine. Si chaque année nous avons droit à une polémique sur les

programmes scolaires français, nous ne pouvons douter décemment de l'objet premier de notre école : former des citoyens et citoyennes libres. Oui mais voilà, le résultat est souvent... décevant. Un niveau scolaire jugé en baisse, une défiance vis-à-vis de l'école, la culture des notes et de la punition... bref, si l'objet est bon, les méthodes doivent être améliorées si l'on veut former des citoyens éclairés et joyeux ! Il n'y a qu'à voir l'essor exponentiel des écoles aux pédagogies actives (Montessori, Freinet, Steiner Waldorf, etc.) pour comprendre qu'un mouvement pour une pédagogie alternative est en marche. Ces méthodes ne sont pas parfaites, mais elles ont le mérite d'aller dans le bon sens, celui du développement d'une conscience critique et d'une liberté de penser.

### ▲ L'andragogie au service d'adultes acteurs

On comprend bien l'impact de la pédagogie sur nos plus jeunes. Qu'en est-il pour nous les adultes ?

Je peux vous le dire droit dans les yeux : oui, vous exercez un métier FORMIDABLE, oui vous avez la possibilité d'influencer le cours des choses !

### ▲ Toujours pas convaincu ?

Il faut ici partir du but de la formation pour adultes. Il ne s'agit pas, ou plus, de former des libres penseurs, mais bien d'impacter les actions des apprenants. Comprendre : suis-je plus apte à agir après une formation ? Il faut se le dire, souvent la réponse est un timide oui. Trop timide. À titre d'exemple, si on ne peut que saluer la volonté du gouvernement de former 25000 hauts fonctionnaires



aux enjeux climatiques, on peut douter de son impact. La raison ? Une pédagogie visiblement majoritairement passive, avec beaucoup de savoir, un peu de pratique, mais pas de passage à l'action. Ainsi, que va-t-il rester ?

## ▲ Comment VOUS pouvez sauver le monde !

Passons ici en revue quelques ingrédients nécessaires à la mise en place d'une pédagogie pour adulte (la fameuse andragogie) qui favorise l'action et le changement. Recette non exhaustive



d'une formation qui change (un peu) le monde.

## ▲ Ingrédients 1 : maîtriser le marketing

Ici, on ne parle pas encore de la formation ! Mais à quoi bon avoir la meilleure formation si personne ne la connaît et – pire – si personne n'a envie de la suivre ? Alors enfiler votre costume de publicitaire et faites du bruit ! En la matière Switch Collective est une référence. Site internet ludique et efficace, SEO au top, marketing maîtrisé et en parfait accord avec leur cible de citoyens CSP+. Allez voir, ça donne envie ! Et ça marche, puisque ce sont les leaders sur le marché du « bilan de compétences réinventé ». Et, pour le coup, ils ont changé la vie de milliers de personnes.

## ▲ Ingrédients 2 : donner du sens

Passons maintenant à la motivation et à la réassurance. Donner du sens pour donner envie, c'est tout l'enjeu ! Expliquer le pourquoi et le pour quoi est fondamental. Si vous voulez embarquer, il faut partir des motivations intrinsèques de vos Persona (votre cible, vos apprenants). Que souhaitent-ils avoir et pouvoir réaliser avec la formation ? Il vous faut parler d'une cause à laquelle adhèrent vos apprenants. La meilleure des solutions est d'utiliser la simplissime formule Problème > Solution.

A quel problème répond votre formation ? A ce petit jeu, l'association Tous Élus, répond à un besoin clair et précis : mieux (in)former les citoyens sur la vie démocratique et politique pour lutter contre l'abstention. Un parti pris fort, et là encore ça fonctionne, avec plusieurs milliers de participants !

## ▲ Ingrédients 3 : scénariser l'apprentissage

Une formation, c'est un parcours pédagogique. Avec un départ, des péripéties, et une arrivée. A l'instar d'une série Netflix, vous pouvez concevoir chaque temps pédagogique (qu'il soit en présentiel ou en distanciel, individuel ou collectif) comme un épisode. Et que se passe-t-il à la fin de chaque épisode ? Du suspense, une intrigue, pour donner envie de regarder l'épisode suivant ! Et au début d'un épisode ? On rappelle les fondamentaux ! Enfilez votre cape d'ingénieur pédagogique, et faites parler le Spielberg qui sommeille en vous !

## ▲ Ingrédients 4 : impliquer les apprenants

Enfin, votre formation commence, vous êtes prêt à changer le monde ! Il vous faut ici adapter votre posture : ce n'est pas le formateur qui est au centre, mais l'apprenant ! A l'image de l'eduScrum (méthode d'apprentissage néerlandaise inspirée des méthodes agiles de développement d'applications informatiques), vous êtes un facilitateur de la transmission des compétences. C'est bien l'apprenant qui, par des ateliers individuels et collectifs, comprend, apprend, agit ! La meilleure méthode d'implication ? Faire de vos apprenants des formateurs et miser sur la ludopédagogie !

## ▲ Ingrédients 5 : valoriser les réalisations

Que votre formation soit certifiante ou non, la fin de la formation est souvent synonyme de questionnaire de satisfaction et/ou d'examen. Ne trouvez-vous pas cela trop scolaire ? Quid de l'avenir et de l'impact de la formation ? Si j'ai réussi le quiz ou l'oral de fin, est-ce que ça veut dire que j'ai validé les compétences ? Là encore, trop souvent il s'agit plus de répondre à des obligations administratives que d'utiliser ce moment comme un levier de changement. Je vous propose ici d'utiliser comme validation une réalisation concrète et mesurable et d'inciter l'apprenant à s'engager via une **road map** précisant ses actions à venir. L'important ce n'est pas ce que vous avez appris, mais les actions qui découlent de votre compréhension



des apprentissages. Ces actions existent-elles ? Sont-elles en adéquation avec les objectifs initiaux ? Valoriser le faire plutôt que le savoir-faire !

Maintenant, vous savez. Vous savez que la pédagogie est une arme redoutable pour changer le monde, ou à défaut un groupe d'apprenants. Concevoir de telles formations, mettre en place ce type de pédagogie, demande un temps et un investissement certain.

tout-le-monde-en-parle-mais

3. <https://ledailypsy.wordpress.com/2019/02/13/pedagogie-et-dictature-lecole-comme-canal-dendoctrinement/>
4. <https://pedagogie.quebec.ca/le-tableau/le-transfert-des-apprentissages-tout-le-monde-en-parle-mais>
5. <https://journals.openedition.org/dms/5523>
6. <https://le-cours.ca/2016/12/03/andragogie-ou-les-principes-de-leducati>

Mais Rome ne s'est pas faite en un jour ! Maintenant que vous savez, vous pouvez le faire. Oserai-je dire... vous devez ?

PS : j'oubliais, bonne année 2023 !

Victor Jeoffre,  
Enseignant.

#### Bibliographie

1. <https://journals.openedition.org/dms/5523>
2. <https://pedagogie.quebec.ca/le-tableau/le-transfert-des-apprentissages->

## Retour sur .. Une rencontre inoubliable !

*Cette histoire pourrait être une histoire classique comme il en existe de nombreuses dans notre association. C'est celui d'un rendez-vous que l'équipe vous propose, à ceci près que personne ne s'attendait à ce personnage, invité de dernière minute. Elle se passe à l'étang du Puits au mois de décembre.*

Nous vous avons donné rendez-vous dans le cadre du partenariat avec le Conseil du Département du Loiret pour la valorisation de l'espace naturel sensible de ce bel endroit.

Le thème de notre sortie ? Un grand classique, les oiseaux d'eau en hiver. Et là vraiment, c'était l'hiver ! Le thermomètre avait plongé autant que les oiseaux du Nord vers le Sud. Imaginez-vous : grand soleil, froid de canard (- 8 °C le matin), les bords de l'étang pris dans la glace, et ce vent froid qui transperce le centimètre carré de peau que vous avez oublié de protéger.

C'est ainsi emmitoufflés que nous avons cheminé vers l'eau gelée. Après avoir rappelé les bases de l'identification ornithologique, nous progressons le long de l'étang en quête d'oiseaux. Foulques, cormorans, grandes aigrettes, mouettes rieuses : c'était le rendez-vous de la gente ailée. Au milieu de ce méli-mélo de plumes, des dizaines de sarcelles d'hiver se tenaient là, bien à l'abri, faisant une pause dans leur longue route hivernale. Jumelles et longues-vues braquées vers la queue de l'étang, nous cherchions l'invisible dans la roselière. L'un l'a vu, les autres pas ! Et puis un pas de plus sur la droite et il décolla à quelques mètres de nous. Une observation aussi furtive que magique. Et après avoir parcouru quelques dizaines de mètres, il était là ! Se tenant dans la douce lumière d'un soir d'hiver, soigneusement éclairé, il nous attendait, et nous, nous ne l'observions pas, nous le contemplions : l'oiseau roseau.

Une observation exceptionnelle du Butor qui dura près de 45 minutes à moins de 30 mètres.

Un grand merci à tous les participants pour ce moment partagé et à Claude pour les photos qu'il a réalisées au cours de cette animation. En espérant vous retrouver nombreux au cours de nos prochaines découvertes, avec, souhaitons-le, autant de belles rencontres, ...

Alexandre Roubalay,  
Responsable de pôle et éducateur à l'environnement.



Butor Étoilé en Sologne © Alexandre Roubalay



# VIE DE L' ASSOCIATION

## Les vivants : rationalité entrepreneuriale et modernisation agricole

Le 1er juillet 2021, le Ministère de l'Agriculture a lancé, dans le cadre du plan France Relance, la campagne *Entrepreneurs du vivant* pour « renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture ». L'une des affiches de la campagne montre ainsi un jeune agriculteur au milieu d'un champ, une télécommande à la main, les yeux levés vers son drone, son tracteur – certainement connecté – derrière lui.



**FRANCE RELANCE**

NOUS SOMMES  
LES ENTREPRENEURS DU VIVANT  
QUI PRÉPARONS L'AVENIR

Charles, Agriculteur en grandes cultures  
Ferme de Gloux, Seine-et-Marne (77)

**LES #EntrepreneursDuVivant RECRUTENT. REJOIGNEZ-LES.**

Souveraineté alimentaire, transition écologique, alimentation saine et durable...  
Autant de défis pour les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du paysage, de la forêt, de l'aquaculture et de la pêche. Pour les relever, ils recrutent chaque année.  
Avec France Relance, investir dans nos métiers d'avenir, c'est ça la France qui se réalise. Rendez-vous sur [entrepreneursduvivant.gouv.fr](https://entrepreneursduvivant.gouv.fr)

Crédit Photos : Stéphane Tatis - WU - www.wu.com

Que nous dit cette campagne sur la transition agroécologique telle qu'elle est actuellement conduite et pensée par le gouvernement français ? Pourquoi avoir choisi de mettre en avant le terme « entrepreneur » et pourquoi la haute technologie y est-elle aussi centrale ? C'est notamment à la compréhension et à la mise en perspective historique et critique de ces questions que je consacre mes recherches universitaires, à la croisée de la philosophie politique, de l'histoire des sciences et de la géographie environnementale.

Je cherche ainsi à comprendre le tournant évolutionniste de l'économie politique libérale et son influence sur les politiques économiques conduites après 1945. Si la pensée des premiers libéraux repose sur un ordre naturel stable, l'évolutionnisme — notamment darwinien — va pousser le libéralisme à transformer son cadre philosophique. Outre le « darwinisme social » grossier de Spencer, de nombreuses lectures évolutionnistes plus fines vont émerger chez des penseurs comme Lippmann, Schumpeter ou Hayek et contribuer au renouveau théorique



du libéralisme qui prend, dès les années 1930, le nom de néolibéralisme. Dans cette économie politique réformée, le désordre évolutif de la vie remplace l'ordre naturel, justifiant le mouvement perpétuel des acteurs économiques via des processus constants de destruction et de création. C'est ce que j'appelle un vitalisme sans les vivants, puisqu'il fait de la vie économique, et plus spécifiquement du marché, le seul espace où peut se poursuivre réellement et indéfiniment le mouvement de la vie. C'est un vitalisme anthropocentrique qui trouve son héros dans la figure de l'entrepreneur et qui débouche sur une haine de tout ce qui ressemble à une routine, celle-ci étant assimilée à une stagnation évolutive et à un refus du progrès.

Dans la continuité de cette idée, je m'intéresse à la manière dont les premières formulations de ce vitalisme entrepreneurial vont influencer sur la modernisation agricole en France dès les années 1960. La question de la routine est un motif majeur de disqualification des pratiques paysannes que l'on retrouve dans de très nombreuses sources historiques de l'époque. Cette critique de la routine paysanne permet de masquer la relation quotidienne et changeante aux phénomènes vivants qui caractérise l'agriculture paysanne, afin de substituer à cette adaptabilité écologique et relationnelle une adaptabilité économique et commerciale. Le marché devient ainsi le moteur d'une nouvelle division du travail agricole dans laquelle l'agriculteur doit rompre avec le paysan routinier pour tendre vers la figure de l'entrepreneur qui conduit vaillamment son exploitation au milieu des aléas de la vie économique moderne. Pour cela, le travail relationnel avec les vivants élevés ou cultivés doit être autant que possible réduit à un travail d'opérateur industriel. C'est le rôle de l'ingénieur agronome de mettre en place des systèmes agro-techniques suffisamment stables, mécanisés et industrialisés pour que le paysan puisse devenir un « exploitant agricole », c'est-à-dire à la fois un opérateur de son système agronomique et un entrepreneur de sa ferme-entreprise. C'est tout le sens du discours que prononce Edgard Pisani à l'Assemblée Nationale le 14 septembre 1961. Le jeune ministre de l'agriculture défend alors l'idée que le rôle des agriculteurs est

désormais de « produire ce que le marché mondial [leur] demande ». Et d'ajouter que « si demain (...) le lait doit être rouge pour être vendu et les pommes carrées, il faudra que l'Institut national de recherche agronomique se consacre à cette tâche pour que nous puissions obtenir des produits qui se vendent ». C'est donc désormais sur la pression du marché que doivent se régler les vivants qui peuplent les champs. On connaît aujourd'hui les résultats de ces politiques en termes d'érosion des sols, d'intoxication des milieux de vie, de souffrance sociale et d'hyperdépendance aux hydrocarbures.

Mais revenons à notre « entrepreneur du vivant » contemporain et à son drone. On voit mieux comment il s'inscrit dans la droite ligne du vitalisme entrepreneurial qui s'amorce dans les années 60. Dans cette perspective, l'agroécologie dominante est avant tout l'occasion d'ouvrir un nouveau front de modernisation verdi, sans amorcer une réflexion critique sur la modernisation elle-même. Il est ainsi particulièrement frappant que notre entrepreneur ait les yeux rivés sur un drone plutôt que sur son sol. Une telle représentation révèle un imaginaire pratique dans lequel les enjeux écologiques ne sont que de nouveaux défis pour l'innovation technologique et l'agilité économique — une agriculture de start-up.

À rebours de cette perspective, j'essaie de montrer dans mes recherches la nécessité politique, écologique et sociale de sortir l'agriculture des logiques de marché — et plus largement toutes les pratiques qui impliquent des relations aux vivants — pour redonner aux paysans et aux paysannes la disponibilité, le temps et les moyens d'expérimenter collectivement des relations écologiquement vertueuses avec le reste du vivant. Des relations qui passent par les sens plutôt que par les capteurs, par l'intelligence écologique plutôt que par le calcul économique. C'est pour cela que je m'intéresse particulièrement aux réflexions récentes sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation, qui proposent de reprendre le modèle historique de la Sécu de 1945 pour permettre une véritable bifurcation agroécologique et sociale en plaçant les intérêts des vivants devant les impératifs du marché.

Aurélien Cohen,

Adhérent de Sologne Nature Environnement et ses travaux de recherche.

## SNE passe à la radio !

Depuis le mois de septembre 2022, votre association a la chance de passer sur la Radio Chrétienne de France du Loir-et-Cher. Nous avons été contactés pour participer à l'émission « Bonjour la terre ! » durant l'été 2022. Nous avons déjà enregistré 3 émissions et il nous en reste 3.

Les 3 premières émissions ont eu lieu en Septembre, en Novembre et Janvier. Les prochaines seront en Mars, en Mai et Juillet. Les sujets sont définis par Clotilde suivant l'actualité de l'association. En Septembre, le sujet portait sur la Fête de l'Automne et du Champignon, en Novembre



le sujet concernait la Journée des Adhérents du 5 Novembre et en Janvier, le sujet principal était les animations et leurs coulisses à SNE.

Les interviews sont réalisées avec l'aide d'un bénévole de la radio et c'est Clotilde qui interviewe un adhérent ou un permanent de SNE. Les chanceux

Pour écouter les 3 premières émissions, c'est par ici :

<https://www.rcf.fr/ecologie-et-solidarite/bonjour-la-terre?episode=326641>

Clotilde Robert,  
Chargée de Communication et Graphiste

## Du nouveau pour la commission communication !

*La commission s'est réunie pour la première fois depuis 2022, puis le 31 janvier 2023 avec une nouvelle équipe, une dizaine de bénévoles motivés pour valoriser et redéfinir la communication de l'association !*

Pour cette première réunion, nous avons commencé à rédiger un plan de communication en définissant nos cibles ainsi que les messages qui leur sont destinés. D'autres sujets, comme les événements auxquels SNE participe, ont été abordés et quelques bénévoles de la commission se sont portés volontaires pour créer des publications sur nos réseaux sociaux afin de booster notre cagnotte «

SNE, Mon Amour ! ».

Alors si vous aussi, vous désirez être plus actifs au sein de votre association, rejoignez-nous dès maintenant !

Envoyez un mail à [clotilde.robert@sologne-nature.org](mailto:clotilde.robert@sologne-nature.org)

Clotilde Robert,  
Chargée de Communication et Graphiste.

## La commission Financement !

La commission s'est réunie pour la première fois le mercredi 14 Décembre 2022. Le but pour cette première réunion était de proposer les missions de ce groupe, son organisation, son fonctionnement, ses missions, et de faire état de la situation financière actuelle.

Alors si vous aussi, vous désirez être plus actifs au sein de votre association, rejoignez-nous dès maintenant !

Envoyez un mail à [alexandre.roubalay@sologne-nature.org](mailto:alexandre.roubalay@sologne-nature.org)

Alexandre Roubalay,  
Responsable de pôle et éducateur à l'environnement.

## La commission Règlement Intérieur !

La commission s'est réunie pour la première fois le vendredi 27 janvier 2023. L'objectif pour cette première réunion était de proposer une organisation pour ce groupe, un fonctionnement ainsi que ses missions.

Alors si vous aussi, vous désirez être plus actifs au sein de votre association, rejoignez-nous dès maintenant !

Envoyez un mail à [kelly.duhornay@sologne-nature.org](mailto:kelly.duhornay@sologne-nature.org)

Kelly Duhornay  
Éducatrice à l'environnement.

## La commission Prise de Position !

La commission ne s'est pas encore réunie mais une date sera bientôt définie. L'objectif pour cette première réunion sera de proposer une organisation pour ce groupe, un fonctionnement ainsi que ses missions.

Alors si vous aussi, vous désirez être plus actifs au sein de votre association, rejoignez-nous dès maintenant !

Envoyez un mail à [president@sologne-nature.org](mailto:president@sologne-nature.org)

Étienne Verschuere  
Président



# Les administrateurs à ce jour



ETIENNE VERSCHUEREN,  
Président



DIDIER ROUX,  
Trésorier



NOËL PARROT,  
Administrateur



YVON CHÉRY,  
Administrateur



JEAN-CLAUDE LÉCHELON,  
Administrateur



MARIE-CHRISTINE GIRARD,  
Administratrice



CASSANDRE TREYVAUD,  
Administratrice



SAMUEL SENAVER,  
Administrateur

## Se faire coopter !

Venez aider le CA en assistant à leur prochaines réunions pour être coopté. Les prochains CA se tiennent en général le deuxième mardi de chaque mois à 18h dans nos locaux.

Si vous êtes hésitant, vous pouvez simplement venir et vous décidez après pour vous présenter aux élections du conseil d'administration lors de notre prochaine AG. D'ailleurs, notre Assemblée Générale Ordinaire se déroulera le 6 Mai, vous recevrez bientôt votre invitation.

On compte sur vous !

Votre association.

## Nos participations aux réunions

- ▶ 28 novembre 2022 : COPIL PRA (plan d'action régional) Cistudes à Prissac (36).
- ▶ 7 décembre 2022 : COPIL PRA Chiroptères à Orléans (45).
- ▶ 8 décembre 2022 : COPIL PRA Papillons de jour à la DREAL à Orléans (45).
- ▶ 9 décembre 2022 : Séminaire Bâti et Biodiversité à Tours (37).
- ▶ 13 décembre 2022 : Webinaire FNE CVL - Mieux comprendre les politiques Biodiversité en région Centre-Val de Loire.
- ▶ 14 décembre 2022 : COPIL du Plan Chiroptères du CD41 à Blois (41).
- ▶ 15 décembre 2022 : COPIL PRA Lézard des Souches en visio.
- ▶ 30 décembre 2022 : COPIL ENS (espace naturel sensible) de la Grosse Pierre à Mareuil-sur-Cher (41).
- ▶ 1 janvier 2023 : COPIL PRA Perturbateurs endocriniens en visio.
- ▶ 25 janvier 2023 : Réunion groupe de travail Bâti et Biodiversité en visio.
- ▶ 26 janvier 2023 : Réunion d'experts de révision Liste Rouge Oiseaux de la région Centre-Val de Loire en visio.
- ▶ 31 janvier 2023 : COPIL PNA Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche à la DREAL à Orléans (45).
- ▶ 2 février 2023 : Webinaire Natur'Adapt, l'indispensable adaptation (Projet LIFE) en visio.
- ▶ 3 février 2023 : Réunion IBC (FNE CVL) à Orléans (45).

# NOS ÉVÉNEMENTS

## Vie de l'association :



**DU SAMEDI 6 MAI ( L ' APRÈS-MIDI; À PARTIR DE 14 HEURES ) :**

*Assemblée Générale dans l'espace Saint-Exupéry au centre social (en face de a Fabrique Normant) de Romorantin-Lanthenay (41).*

Nous vous donnons rendez-vous pour faire un bilan de notre année 2022 et procéder à divers votes comme le rapport d'activités, le rapport moral, le rapport financier et les élections au conseil d'administration.

## Animations nature :

**MERCREDI 22 FÉVRIER ( L ' APRÈS-MIDI, À PARTIR DE 14H ) :**

*Plantez votre papier à Salbris (41).*

Du papier journal à ne plus savoir quoi en faire ? Une belle façon de réutiliser ce papier est de le recycler. Nous allons fabriquer un papier ensemencé, une fois utilisé, plantez-le, et laissez vous surprendre par les jeunes pousses qui en sortiront !

**6 euros - gratuit pour les adhérents et enfants de moins de 14 ans**

**Places limitées, inscriptions obligatoires.**

**MERCREDI 15 MARS ( L ' APRÈS-MIDI, À PARTIR DE 14H ) :**

*Atelier pelote à Noyers-sur-Cher (41).*

Des os ? Un crâne ? Ah non c'est une côte...Envie de vous transformer en de véritables enquêteurs des campagnes ? Venez avec nous découvrir les mystères des pelotes de réjection des rapaces nocturnes !

**6 € - Gratuit pour les moins de 6 ans et les adhérents**

**Places limitées, inscriptions obligatoires.**

**SAMEDI 18 MARS ( LE SOIR, À PARTIR DE 19H30 ) :**

*Nuit de la Chouette à Méhers (41).*

Un hululement, un grincement, un miaulement...ce que vous entendez ce sont les rapaces nocturnes ! Soyez attentif aux indices, tendez l'oreille et venez en apprendre plus sur ces habitants de la nuit.

**Gratuit - Places limitées, inscriptions obligatoires.**

**SAMEDI 1ER AVRIL ( LE MATIN, À PARTIR DE 11H ) :**

*Ecobalade Saint-Viâtre à Saint-Viâtre (41).*

Inauguration d'un nouveau parcours connecté.

À l'occasion de la création d'un nouveau parcours sur l'étang de la ville, venez découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles de Saint-Viâtre. Les parcours sont téléchargeables sur Guidigo pour les enfants et Ecobalade pour les

plus grands. N'oubliez pas vos smartphones !

**6 euros - gratuit pour les adhérents et enfants de moins de 14 ans.**

**DU VENDREDI 12 MAI AU DIMANCHE 14 MAI ( TOUT LE WEEK-END ) :**

*Printemps de la photo à Romorantin-Lanthenay (41).*

La nature est riche de couleurs, de formes ou de paysages offrant des possibilités infinies d'immortaliser un coin de nature unique. Photographes amateurs, venez partager avec nous vos connaissances et expériences sur la photo de nature.

**Gratuit.**

**DU VENDREDI 19 MAI AU DIMANCHE 21 MAI ( TOUT LE WEEK-END ) :**

*Festival Mer'Veilles Nature à Mer (41).*

Le festival de photo animalière MER'Veilles Nature est l'occasion de rencontrer les associations qui œuvrent pour sensibiliser et préserver la biodiversité régionale.

**Gratuit - Besoin de bénévoles pour tenir le stand avec Clotilde.**



# Activités du groupe ornithologique (Attention, réservées aux adhérents du groupe Ornithologique) :

**MARDI 21 FÉVRIER (18H30) :** **DIMANCHE 9 AVRIL : (TOUTE LA JOURNÉE)**

*Réunion ornithologique*

Bilan WETLANDS et préparation des projets de suivis, des inventaires et des études pour 2023 (espèces patrimoniales, etc.), dans nos bureaux, Parc de Beauvais – Romorantin.

**DIMANCHE 2 AVRIL ( LA MATINÉE, À PARTIR DE 8H00) :**

*Les oiseaux chanteurs et nicheurs (les oiseaux sédentaires)*

Initiation au chant des oiseaux et recherche d'indices de reproduction. Nous terminerons la sortie par un pique-nique champêtre.

**Les précisions sur le lieu seront diffusées la semaine avant la sortie. Amenez un casse-croûte pour le midi.**

*Journée ornithologique en Brenne*

Nous partirons en Brenne pour la journée. Nous rechercherons les oiseaux migrants et observerons la parade nuptiale de certaines espèces.

Pour le repas du midi, dégustation de produits locaux à la Maison du Parc.

**Inscription avant le 31 mars 2023 (max. 15 participants). Covoiturage possible.**

**DIMANCHE 7 MAI ( LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9H00) :**

*Les oiseaux chanteurs et nicheurs (les oiseaux migrants)*

Initiation au chant des oiseaux et recherche d'indices de reproduction.

Amenez un casse-croûte pour le midi.

**Les précisions sur le lieu seront diffusées la semaine avant la sortie.**

**SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 MAI : Week-End naturaliste Sologne**

Nous prospecterons des sites que nous connaissons peu ou pas pour relever leurs valeurs

faunistiques et floristiques (oiseaux, mammifères, insectes, botanique, etc.).

Vous pouvez participer à une journée ou aux deux, le programme précis est diffusé début mai.

**Amenez des casse-croûtes pour les midis.**

# Activités du groupe botanique (Attention, réservées aux adhérents du groupe botanique) :

**VENDREDI 31 MARS : (19H00) DIMANCHE 16 AVRIL : (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9H00)**

*Réunion*

Atelier botanique sur les familles des Violacées et Primulacées (préparé par Anne et Benoît) suivi par un casse-croûte pris en commun.

**Rendez-vous à 19h00 à SNE.**

**VENDREDI 14 AVRIL : (18H00)**

*Réunion sur le terrain*

Nous débuterons nos inventaires floristiques du site des Placiaux à Villefranche-sur-Cher, suivi par un casse-croûte pris en commun.

Amenez vos flores, loupes à main et votre pique-nique.

**Rendez-vous à 18h00, chez Eva et Maurice à Villefranche-sur-Cher.**

*Sortie*

Mise en pratique de la reconnaissance des Violacées et Primulacées.

Amenez un pique-nique et votre matériel botanique.

**Le lieu et le rendez-vous seront communiqués la semaine avant la sortie.**

**VENDREDI 5 MAI (18H00) :**  
*Réunion sur le terrain*

Des inventaires floristiques des habitats de l'ENS Baltan à Villeherviers (prairie humide avec orchidées, mare, boisements...) suivi par un casse-croûte pris en commun.

Amenez vos flores, loupes à main et votre pique-nique.

**Rendez-vous à 18h00, sur le site en bord de Sauldre à Villeherviers.**

**DIMANCHE 14 MAI (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9H00) :**  
*Sortie*

La matinée est consacrée aux inventaires botaniques du site des Placiaux à Villefranche-sur-Cher et l'après-midi, nous nous pencherons sur la reconnaissance des espèces de la famille des Cistacées (préparé par Eva) sur un autre site (à définir).

Amenez un pique-nique et votre matériel botanique.

**Le lieu et le rendez-vous seront communiqués la semaine avant la sortie.**



# SOLOGNE NATURE INFOS

## Auteurs :

Etienne Verschueren, Eva Sempe, Alexandre Roubalay, Jean-Baptiste Bouffette, Aurélien Cohen, Frédéric Pelsy, Kelly Duhornay, Clotilde Robert.

*Les articles du Sologne Nature Infos n'engagent que leurs auteurs !*

## Rédactrice en chef :

Clotilde Robert

## Comité de Correction :

Rosine Biguet, Clotilde Robert

## Conception et mise en page :

Clotilde Robert

## Comité de rédaction :

Clotilde Robert, Etienne Verschueren

## Sologne Nature Environnement

Parc de Beauvais

23 Route de Selles sur Cher

41200 Romorantin-Lanthenay

Tél. 02 54 76 27 18

Mail : [info@sologne-nature.org](mailto:info@sologne-nature.org)

Site : [www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org)

## Retrouvez-nous sur les réseaux



C'est simple, il te suffit de scanner l'un des deux QRcode à l'aide d'une application pour accéder directement à notre page Facebook ou notre profil Instagram !

Sinon recherchez «Sologne Nature Environnement»

